



Park Lane Terraces
Suite 305, 3rd Floor
5657 Spring Garden Road
PO Box 2221
Halifax, Nova Scotia
Canada B3J 3C4

902 424-4622 T
902 424-2407 F
TOLL FREE IN NS
1 877 269-7699 T
humanrights.novascotia.ca

Office of the CEO

Le 20 mars 2023

Mme. Myrlande Pierre
La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Madame Pierre :

RE: La lutte contre le racisme et la discrimination systémiques: Les droits de la personne comme rempart aux inégalités et aux injustices sociales.

La Nouvelle-Écosse est le berceau de la présence africaine au Canada. Pour beaucoup de gens provenant de diverses communautés afro-néo-écossaises historiques, les origines en Nouvelle-Écosse remontent à plusieurs générations, lorsque la province offrait la promesse d'une vie meilleure. En dépit des promesses brisées et d'un environnement hostile où la discrimination est omniprésente, les gens d'ascendance africaine ont continué de défendre la protection des droits de la personne dans notre province.

Malgré l'existence bien réelle de l'injustice et de l'intolérance fondées sur la race, les membres de la communauté ont travaillé sans relâche pour s'assurer que les décideurs mettent en place des politiques et des lois protégeant leur communauté. La loi sur les droits de la personne (*Nova Scotia Human Rights Act*) et la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse doivent leur existence au travail fondamental effectué par des gens comme W.P. Oliver, Carrie Best, Delmore Buddy Daye et bien d'autres. La Commission reconnaît les obstacles rencontrés par les gens d'ascendance africaine ainsi que leur force et leurs contributions remarquables à cet organisme, à notre province et à notre pays. Nous nous engageons à honorer cette histoire.

Lorsque je me suis joint à la Commission, j'ai rencontré des gens de la communauté afro-néo-écossaise qui m'ont dit que nous les avons laissé tomber et que dans certains cas, nous leur causons du tort. En réponse à cette information factuelle, nous nous sommes efforcés de réajuster notre perspective et d'honorer les origines de la Commission en plaçant les concepts de race et de racisme au centre de notre travail de protection et de promotion des droits de la personne. Nous travaillons activement et expressément au développement de relations plus fortes et plus fructueuses au moyen de partenariats communautaires, de visites spontanées et de séances d'information. Notre agent de liaison et d'éducation afro-néo-écossais crée des liens et

cultive une relation de confiance avec les membres des communautés pour que nous connaissions leur opinion sur les enjeux qui sont importants pour eux.

Nous appuyons les efforts inspirants de la Coalition pour la Décennie des personnes d'ascendance africaine en Nouvelle-Écosse, formée en 2016 dans le sillage de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024) des Nations Unies pour reconnaître que celle-ci fournit une occasion unique de mettre de l'avant des changements à tous les niveaux (provincial, national et international) en faveur des gens d'ascendance africaine de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs.

Parmi les nombreuses réalisations de la Coalition, notons le travail ayant mené à l'interdiction, en 2019, de la pratique discriminatoire que sont les contrôles policiers de routine en Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à la création de l'Institut afro-néo-écossais pour la justice (ANSJI) en 2021. L'ANSJI est le premier organisme en son genre au Canada atlantique. Il se consacre à la recherche, à l'éducation et au soutien juridique des gens d'ascendance africaine, en offrant notamment de l'aide à ceux qui veulent obtenir une résolution de différend par l'entremise de la Commission des droits de la personne.

Ces initiatives communautaires s'inscrivent dans l'histoire, dans la résilience et dans la tradition afro-néo-écossaise d'autodétermination et d'organisation communautaire datant de plus de 400 ans. La Commission fait partie de cet héritage; nous prenons le relais de ceux dont les revendications et le leadership ont mené à notre création. Rétablir la confiance de la communauté afro-néo-écossaise ne se fera pas instantanément, mais c'est un objectif essentiel de la commission pour qu'elle respecte sa mission et honore son passé.

Bien que je me sois concentré sur la part des Afro-Néo-Écossais dans notre travail commun, je m'en voudrais de ne pas honorer aussi les contributions du peuple mi'kmaw et son influence sur notre façon de vivre ensemble en Nouvelle-Écosse. La Commission s'efforce de bâtir des ponts, de cultiver les relations et d'inclure les principes autochtones de savoir et d'être, selon le concept d'*Etuaptmumk* (la vision à deux yeux), dans la façon dont elle sert le public. Notre agent de liaison et d'éducation mi'kmaw et autochtone crée des liens avec les communautés et transmet les enseignements qui guident notre travail et le contexte dans lequel nous œuvrons. En nous engageant envers les 94 appels à l'action, nous faisons un pas de plus vers la reconciliACTION.



Joseph Fraser

Président et directeur général

Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse